

Communiqué de presse Paris, le 29 octobre 2019

Intégration des réfugiés : le préfet de région se rend dans le premier centre d'accueil et d'insertion des réfugiés

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Michel Cadot, s'est rendu, lundi 28 octobre 2019, dans les locaux du premier centre d'accueil et d'insertion des réfugiés (CAIR). Situé boulevard Poniatowski, dans le XII^e arrondissement de Paris, ce centre expérimental d'une capacité de 200 places permettra d'accompagner des réfugiés en situation de rue dans leurs démarches d'intégration et d'accès au logement.

Ce centre d'hébergement sera consacré à l'accompagnement de réfugiés sans-abri qui, soit disposent d'ores et déjà d'un emploi, soit sont en passe d'en obtenir un ou qui sont inscrits en formation linguistique au sein de l'un des deux accueils de jour parisiens dédiés aux hommes isolés.

Le CAIR dispose de 200 places dédiées à des réfugiés « hommes isolés », qui pourront y être hébergés pour une durée de 6 mois. Au cours de leur séjour dans ce centre, les réfugiés accueillis bénéficieront autant que de besoin de cours d'apprentissage de la langue française ainsi que d'un accompagnement dans leurs démarches d'accès aux droits, d'insertion professionnelle et de recherche d'un logement pérenne.

« L'objectif du CAIR, c'est de permettre à des personnes auxquelles la République a apporté sa protection de maximiser leur chances de bien s'intégrer à la société française, ce qui passe par l'apprentissage, dans des conditions matérielles sereines, du français et des valeurs de notre pays mais aussi par la formation professionnelle et l'accompagnement vers le logement» a déclaré Michel Cadot, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris.

Expérimenté pour la première fois à Paris, ce modèle de centre d'un type nouveau, sera évalué en 2020.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / <u>pref-communication@paris.gouv.fr</u>
http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france
@Prefet75 IDF